

● (1410)

[Traduction]

LES CATASTROPHES

L'ACCIDENT SURVENU À UN RÉACTEUR NUCLÉAIRE EN UKRAÏNE—L'ABSENCE D'INFORMATION

M. Alex Kindy (Calgary-Est): Monsieur le Président, l'incident de Chernobyl a servi à démontrer le caractère très autocratique et individualiste de Moscou tout en illustrant combien ses dirigeants sont obsédés par leur image internationale. Il est presque impensable que la deuxième puissance au monde ait recours à l'arme de la désinformation au moment même où elle fait courir de très grands risques à ses voisins. Moscou avait l'obligation morale et juridique de rendre publiques les circonstances de l'accident. Pourtant, il a fallu que la Suède et la Finlande constatent des taux de radiation anormalement élevés pour que l'affaire soit connue du monde entier.

Nous sommes bien loin de Three Mile Island. Dès qu'une fuite s'est produite dans ce réacteur nucléaire, des détails de l'accident ont été communiqués au grand public et à l'Agence internationale de l'énergie atomique. La promesse qu'avait faite le secrétaire général Gorbatchev d'accroître . . .

M. le Président: Les soixante secondes sont écoulées. La parole est au député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy).

* * *

LE MINISTRE DE L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE

LA CUISINE CULTURELLE

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, je voudrais montrer à mes collègues avec quelle rapidité les choses qui se passent ici trouvent leur écho au sein du grand public. Je veux parler précisément des transactions entre le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) et son épouse, dont le public canadien a abondamment entendu parler la semaine dernière.

Au cours de la fin de semaine, je me suis rendu au Budapest Delicatessen situé sur le marché By. On y offrait en promotion le sandwich Sink Stevens.

Permettez-moi de vous faire part des ingrédients qui composent cette spécialité: une couche de dindon, une couche de farce couronnée d'une couche de sottises. Déposez-le libre d'intérêt et vous avez le Spécial Sink Stevens. À \$1.99, c'est plus qu'une aubaine.

* * *

EXPO 86

LES PERSPECTIVES EXCITANTES QU'OUVRENT LES EXPOSITIONS ET LES PAVILLONS

Mme Mary Collins (Capilano): Merveilleux! Il n'y a pas d'autre terme pour décrire l'Expo 86 de Vancouver, en Colombie-Britannique. Cette exposition est exaltante, pittoresque, trépidante et amusante. De la Scream Machine à la dernière technologie aérospatiale, des objets de fabrication africaine aux danses folkloriques d'Indonésie, de l'opéra au rock, tout y est.

Article 21 du Règlement

Il ne faut pas manquer de visiter le pavillon du Canada où des films et des expositions remarquables montrent comment les transports et les communications ont façonné notre histoire et notre culture, et nous ouvrent des perspectives excitantes pour l'avenir.

Au nom de tous les Canadiens, nos remerciements à tous ceux qui ont eu ce rêve, qui ont créé la magie et qui en ont fait une réalité, et tout spécialement à M. Expo, Jimmy Pattison, le plus récent trésor national de la Colombie-Britannique. Amis, visiteurs, compatriotes, ne manquez pas Expo 86. Vous avez jusqu'au 13 octobre pour y aller, et vous ne regretterez pas le voyage.

* * *

LA LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS

ON APPUIE LES MODIFICATIONS

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, je tiens à féliciter le solliciteur général du Canada (M. Beatty) et à le remercier d'avoir présenté à la Chambre la semaine dernière un projet de loi tendant à modifier la Loi sur les jeunes contrevenants, afin de mieux protéger les citoyens.

Depuis deux ans, la Loi sur les jeunes contrevenants fait l'objet de bien des critiques de la part du public. Après avoir obtenu l'appui de la police, des organismes de services sociaux, des avocats, des gouvernements provinciaux et des citoyens, le solliciteur général a présenté des modifications permettant des sentences consécutives de plus de trois ans lorsqu'un jeune commet un délit alors qu'il purge encore une peine précédente; s'assurant que l'on tient note des acquittements pour aliénation mentale; permettant la publication des noms dans certains cas et faisant en sorte qu'il soit illégal de conseiller à des enfants de moins de 12 ans de commettre des délits.

La Loi sur les jeunes contrevenants s'en trouvera considérablement améliorée. J'exhorte la Chambre à adopter ces mesures rapidement et à s'assurer qu'elles prennent force de loi avant les vacances d'été.

* * *

[Français]

LA FONCTION PUBLIQUE

LE SONDAGE RENDU PUBLIC PAR RADIO-CANADA—LA RÉALITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, la semaine dernière, on a eu droit à plusieurs commentaires de ministres et de députés conservateurs qui se «pétaient les bretelles» en disant que le sondage rendu public par Radio-Canada concernant les fonctionnaires fédéraux démontrait une forme d'«endossement» des politiques du gouvernement actuel. Un député conservateur est même allé jusqu'à féliciter les fonctionnaires de leur analyse objective de la performance et de la direction du gouvernement. Le député n'a pas une grande estime de nos fonctionnaires fédéraux croyant, lui, qu'ils se contentent de se faire dire qu'ils perdent leurs postes, leurs «jobs».

Monsieur le Président, il est facile d'analyser un sondage aussi simplement qu'ils l'ont fait, mais ce n'est pas aussi facile